FEDECHIMIE

Fédération Nationale des Travailleurs des industries de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuirs et Peaux, du Pétrole, des Plastiques, des Textiles et du Verre dite FÉDÉCHIMIE

Comité National Fédéral de la Fédéchimie CGT-FO à Paris le 07 Novembre 2014

DECLARATION

Le CNF confirme son rejet du « pacte de responsabilité » et condamne sa mise en œuvre dans les différentes branches professionnelles de la Fédération.

Ce pacte financé par la réduction des dépenses publiques et sociales ainsi que l'augmentation des impôts des salariés s'ajoute au Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi, au Crédit Impôt Recherche et aux différentes exonérations de cotisations sociales dont bénéficiaient déjà les entreprises.

Les syndicats d'employeurs n'ont pris aucun engagement !

Les « négociations » ayant ce sujet pour thème, quand elles ont été ouvertes dans les branches professionnelles, n'ont abouti à aucun engagement en termes d'emploi, de formation ou de salaires de la part des chambres patronales.

Dans toutes les branches professionnelles de la Fédération, la Fédéchimie s'est opposée à la mise en œuvre du pacte de responsabilité.

A cet égard, le CNF se félicite de la procédure d'opposition engagée par la Fédération à l'accord de branche chimie UIC – CFDT.
Toute honte bue, cet accord indique un niveau de recrutement équivalent à celui existant.
C'est-à-dire insuffisant pour enrayer la baisse continue des effectifs dans la branche au détriment de conditions de travail qui s'aggravent de jour en jour.

Les entreprises licencient, restructurent et gèlent voire baissent les salaires !

Les entreprises des différentes branches de la Fédération accélèrent les projets de restructuration, de réorganisation et de fermeture d'établissements industriels ou de recherche.

Au prétexte d'une faible inflation imposée par la Banque Centrale Européenne, les salaires sont gelés pour baisser le coût du travail.

Seuls les profits et les dividendes versés aux actionnaires sont en augmentation.

➢➢➢➢➢

➢➢➢➢➢

Pour le CNF, l'argent public ne doit pas servir à la destruction d'emplois.

Le CNF réaffirme que le CDI à temps complet doit rester le contrat de travail de référence et condamne toute remise en cause du SMIC ainsi que des structures de rémunérations et garanties conventionnelles.

Le CNF rappelle son opposition à la loi de juin 2013 dite de « sécurisation de l'emploi » et ses accords de maintien de l'emploi qui se multiplient dans les entreprises imposant un véritable chantage à l'emploi. Il revendique l'abrogation de cette loi.

Face à un MEDEF outrancier et à un Gouvernement soumis à la plus pure doctrine libérale mise en œuvre par l'Union Européenne, **les salariés doivent obtenir le droit d'être protégés.**

Au-delà de la solidarité sans faille que le CNF de la Fédéchimie CGT-FO exprime aux salariés engagés avec leur syndicat dans des actions pour la défense de leur emploi ou l'augmentation de leurs salaires, il appelle l'ensemble de ses structures à débattre et préparer une mobilisation interprofessionnelle d'ampleur, seule à même de stopper l'hémorragie sociale.

Le CNF se félicite de la décision d'organisation par la Confédération d'un rassemblement national à Paris le mardi 16 décembre prochain, point d'étape dans la construction de ce rapport de force nécessaire notamment au retrait du pacte de responsabilité.

Le CNF appelle toutes les structures de la Fédéchimie CGT-FO à s'emparer de cette discussion et à préparer une montée massive à Paris le 16 décembre prochain

POUR LE RETRAIT DU PACTE DE RESPONSABILITE
POUR L'ARRET DES FERMETURES DES SITES DE PRODUCTION ET DE RECHERCHE
POUR L'AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES ET LA SAUVEGARDE DES SERVICES PUBLICS

Adoptée à l'unanimité